

Espaces de loisirs de Merceuil-Tailly et Montagny-les-Beaune



Rapport annuel du
Délégué



SOMMAIRE

Le contrat _____ 2

Votre délégataire _____ 3

Beaune Coté plage

Synthèse de l'année _____ 5

Période d'ouverture et tarifs _____ 6

Fréquentation _____ 8

Animations et ancrage territorial _____ 11

Bilan technique _____ 13

Sécurité _____ 16

Communication _____ 18

Etangs d'Or

Synthèse de l'année _____ 23

Sécurité du site _____ 25

Communication _____ 26

Le site internet et les relations presse _____ *Erreur ! Signet non défini.*

Les partenariats et animations _____ 27

Les comptes de la délégation

Bilan financier de la baignade _____ 29

Le CARE _____ 30

Le contrat

Désignation	Date de prise d'effet	Date d'échéance	Objet
Contrat	01.01.2014	31.12.2020	Délégation de Service Public
Avenant n°1	27.08.2015	31.12.2020	Modification période d'ouverture et tarifs
Avenant n°2	26.06.2020	31.12.2020	Adaptation au contexte sanitaire de l'épidémie de covid-19

Votre délégataire

Le contrat prévoyait la constitution d'une société dédiée au contrat.
Cette société, dénommée Beaune Etape Nature a été créée le 1^{er} juillet 2014

Organisation de Beaune Côté Plage

L'exploitation du site de Beaune Côté Plage est organisée de la façon suivante :

- ▶ Suez Eau France assure la relation avec la Collectivité, la promotion du site et le fonctionnement du process de la baignade.
- ▶ L'UCPA gère l'accueil du public, la billetterie, la surveillance des bassins et la sécurité des baigneurs.
- ▶ Jean-Charles Fagot est le gérant de la buvette « Côté Resto ».

Organisation des Etangs d'Or

L'exploitation du site des Etangs d'Or est organisée de la façon suivante :

Suez Eau France assure la relation avec la Collectivité, la promotion du site, l'entretien courant et le pilotage des partenaires et entreprises suivantes :

- ▶ La Fédération Départementale de pêche de Côte d'Or
- ▶ Le Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne
- ▶ La Ligue de Protection des Oiseaux de Côte d'Or
- ▶ L'entreprise Terrideal (Tarvel) en charge de l'entretien des espaces verts
- ▶ La société Redhawk Sécurité, en charge de la sécurité

BEAUNE COTE PLAGE



Synthèse de l'année

Chiffres clés

- ▶ 32 755 personnes accueillies en 2020, soit une baisse de 23,2%
42 625 en 2019
- ▶ 156 086 € TTC de recettes soit une baisse de 23,7%
204 699 € TTC en 2019
- ▶ 59 journées pour 531 heures d'ouverture publique
81 journées pour 739 heures en 2019
- ▶ 8 journées inférieures à 100 personnes
- ▶ 570 Like sur la page Facebook
- ▶ 11 animations sportives par 5 associations sportives
14 lors de la saison 2019

Faits marquants

Le 16 mars débutait le 1^{er} confinement dû à la crise du covid-19. Sa mise en application a déclenché l'arrêt des activités non prioritaires. Toutefois, afin de pouvoir envisager l'ouverture de Beaune Coté Plage, les opérations de préparation de la baignade ont tout de même été réalisées dès la fin mars.

L'adaptation au contexte sanitaire a entraîné un abaissement de la capacité journalière passant de 1 500 à 1 000 baigneurs par jour, la mise en place d'un sens de circulation, le renforcement du dispositif de sécurité afin de permettre le respect des mesures barrières, l'augmentation des fréquences du nettoyage du bâtiment et des sanitaires, la fermeture des vestiaires.

- ▶ 25 mars : Début de nettoyage des bassins
- ▶ Avril : Réparation ponctuelle liner
- ▶ Fin avril : Fin de nettoyage des bassins et début remplissage
- ▶ 4 juillet : Ouverture de la Baignade
- ▶ Juillet/Août : Animations Aquagym, voile, Sandball, Beach rugby...
- ▶ 30 juillet : Renforcement des mesures sanitaires : port du masque obligatoire dans le bâtiment.
- ▶ 31 août : Fermeture du site
- ▶ Septembre : Hivernage de l'espace de baignade

Période d'ouverture et tarifs

Calendrier d'ouverture 2020

▶ **Basse saison :**

Pas de basse saison en 2020 du fait du report de l'ouverture au 4 juillet.

▶ **Pleine saison :**

Du samedi 4 juillet
Jusqu'au dimanche 31 août, veille de rentrée scolaire

▶ **Fermeture :**

1^{er} Septembre

**59 jours d'ouverture en
Juillet-Août**

Horaires d'ouverture

HORAIRES 2019	11 H – 20 H + en haute saison 2 nocturnes jusqu'à 21H Vendredi - Samedi
HORAIRES 2020	11H – 20 H

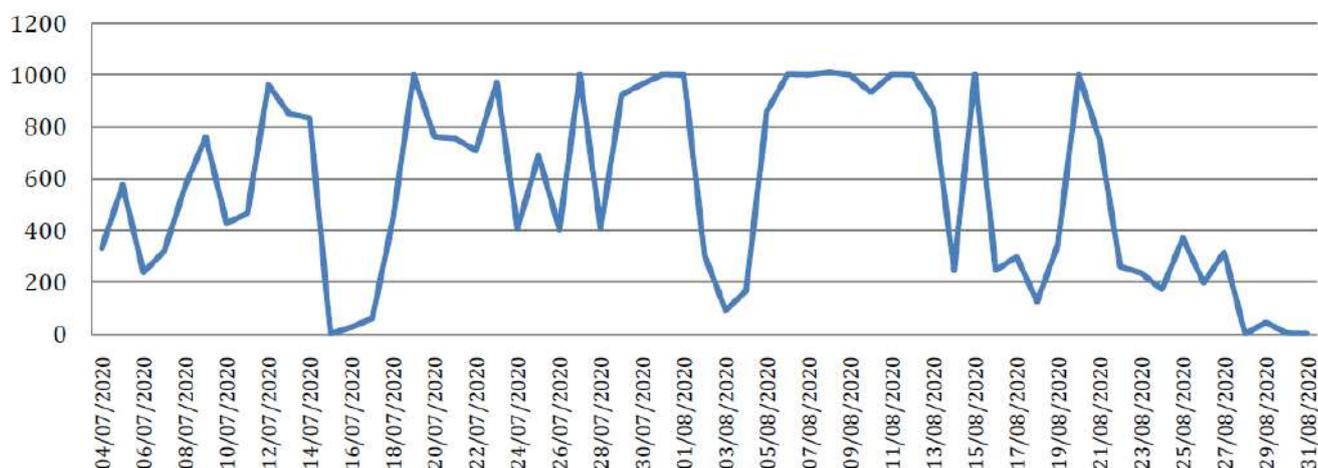
Grille tarifaire

La grille est restée identique à celle de 2019

Entrées espace de baignade 2020	Ticket
Adulte	6 €
Réduit (enfant, chômeur, après 17 h)	4 €
Famille (2 adultes, 2 enfants)	16 €
10 entrées achetées = 12 entrées	
Groupes (Centres aérés, scolaires, CE)	4 €

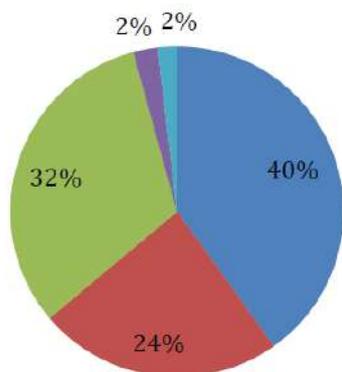
Fréquentation

Fréquentation journalière



Répartition des fréquentations par type de public

■ Adultes ■ Enfants ■ Famille ■ Groupes ■ CE



	2018		2019		2020	
Adultes	18 139	38,07%	17 773	41,70%	13 159	40,17%
Enfants	10 022	21,03%	7 947	18,64%	7 756	23,68%
Famille	13 247	27,80%	11 835	27,77%	10 459	31,93%
Groupes	2 728	5,73%	2 697	6,33%	772	2,36%
CE	3 511	7,37%	2 373	5,57%	609	1,86%
Totaux	47 647	100,00%	42 625	100,00%	32 755	100,00%

Augmentation, en proportion, des ventes du forfait famille et baisse des ventes aux groupes et CE.

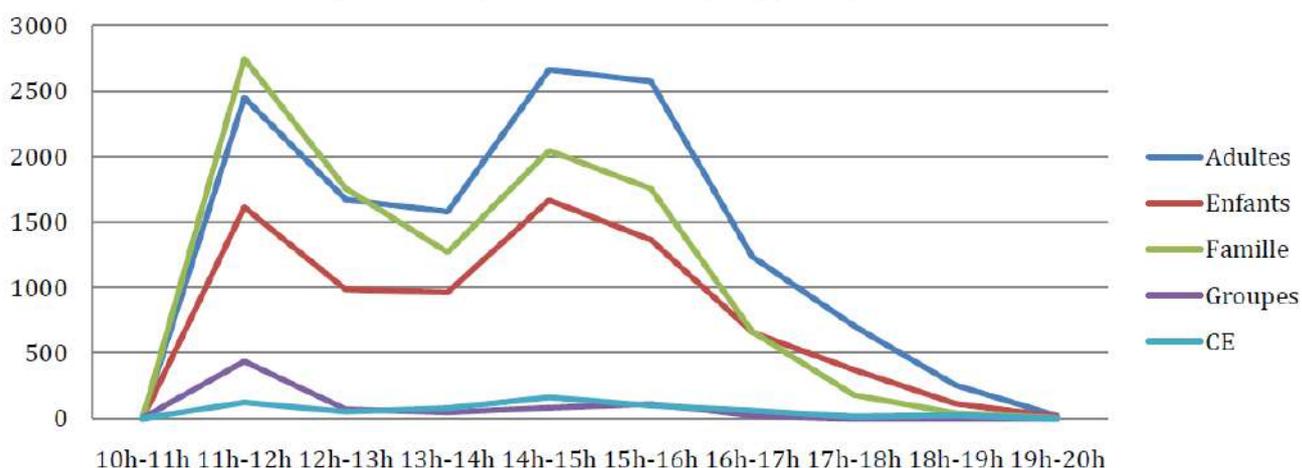
Répartition de la fréquentation en nombre de jours

	2017	2018	2019	2020
< à 50 personnes	19	10	10	6
Entre 50 et 250 personnes	23	19	16	9
Entre 250 et 750 personnes	18	26	35	20
Entre 750 et 1250 personnes	13	11	15	24*
'> à 1250 personnes	9	15	5	0

*1000 personnes pour 2020

Fréquentation en fonction des heures d'entrées

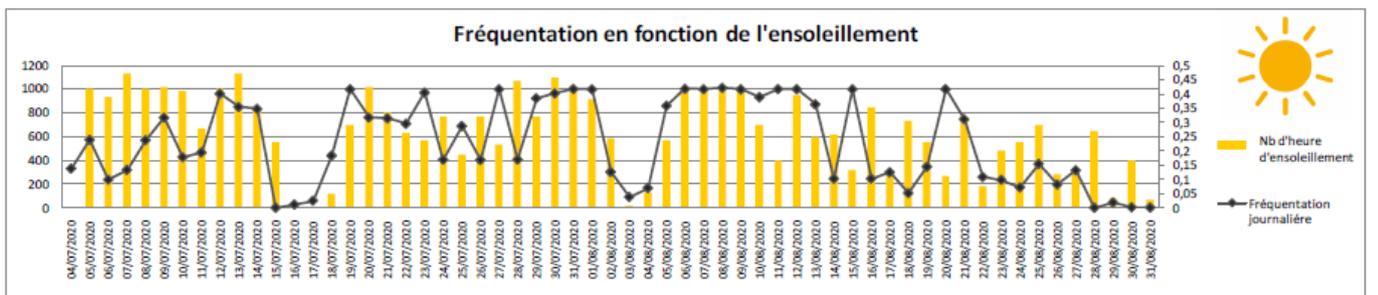
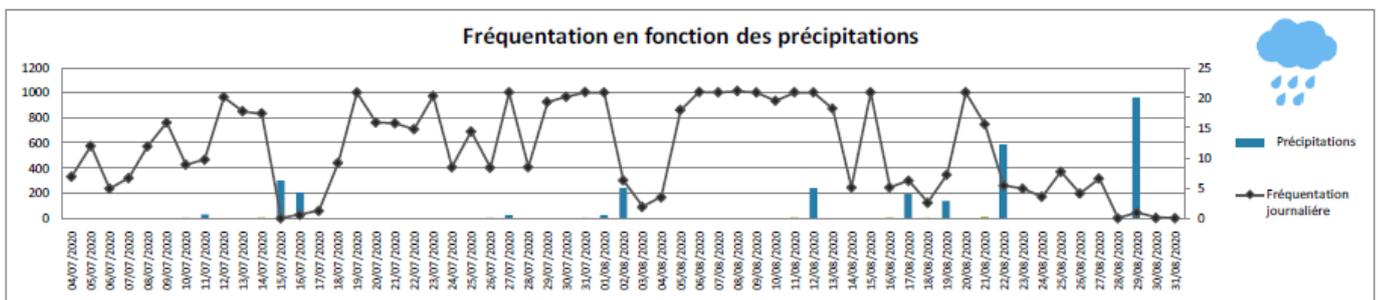
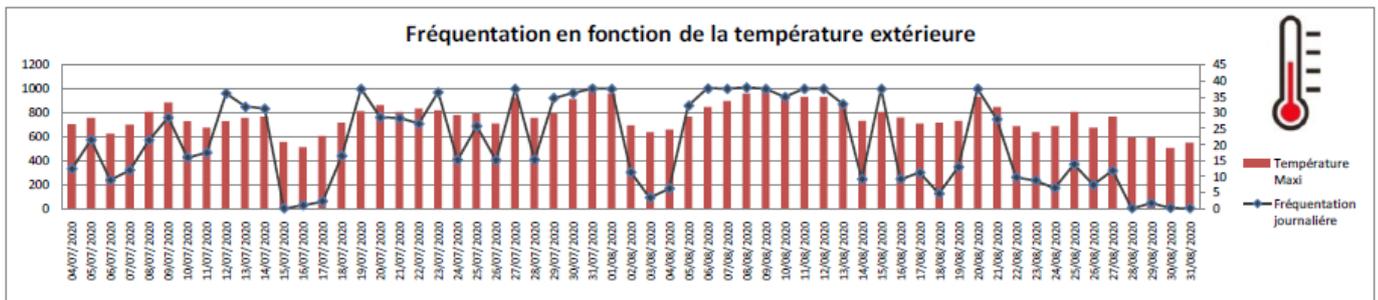
Comparatif fréquentation horaire par type de public en 2020



Comparatif en fonction des heures d'entrées de 2016 à 2020

	11h à 12h	12h à 13h	13h à 14h	14h à 15h	15h à 16h	16h à 17h	17h à 18h	18h à 19h	19h à 20h	Totaux
2020	7373	4535	3937	6620	5907	2642	1270	432	39	32755
2019	8053	4942	4393	7882	7826	4298	3357	1626	234	42625
2018	9821	6320	5479	8523	7998	4506	3547	1296	117	47647
2017	6608	4797	4142	7912	7276	3874	2205	686	68	37568
2016	6964	6187	4508	8427	7777	4022	2259	636	46	40826

Données météo et impacts sur la fréquentation



Provenance géographique des usagers

Ces chiffres correspondent à des unités de vente et non des fréquentations globales. Le logiciel comptabilise une origine par type d'article vendu. Par exemple, lorsqu'une vente d'un Pass famille, nous collectons une origine alors que 4 personnes entrent dans le site. (Pour information nous avons 24 209 réponses).

427 personnes étrangères (dont 120 des Pays-Bas et 104 personnes de Belgique)

20 892 personnes soit 86,3 % des usagers proviennent (ou logent pour la saison) dans la région Bourgogne Franche Comté, (20 633 en Bourgogne)

Répartie de la façon suivante : 61,3% de Côte D'Or, 25,1% de Saône et Loire, et 13,6% reste des départements Français

(Dont 6 722 ventes de Beaunois, 2 916 Dijonnais et 2 599 Chalonnais)

Animations et ancrage territorial

Animations Sportives gratuites encadrées par les associations locales

Les Animations ont été plus difficiles à mettre en place avec les associations sportives locales dues au Covid-19 et au protocole et/ou contraintes sanitaires, réduisant la pratique sportive sur la période. (Par exemple les sports de contact, comme le Football Américain et le Rugby, n'ont pas eu lieu)

- Des initiations à l'escalade sur le mur gonflable de Cime Altitude 245 (UCPA Loisirs Sportifs 21) ont eu lieu le 15 juillet et le 12 août 2019 où les moniteurs de l'UCPA ont permis à environ 150 personnes de découvrir cette animation ludique et sportive.
- Le club de football « AS BEAUNE » a proposé 1 date en Août 2020 des animations de Beach-soccer, où les éducateurs ont su mêler les jeunes sportifs du club avec les clients lors de matchs intenses.

Les animations ont permis à 250 visiteurs de découvrir de nouvelles pratiques sportives.

Animations Sportives gratuites encadrées par l'UCPA

Nous avons reconduit les cours collectifs d'apprentissage et de perfectionnement de la natation basés sur une séance par jour sur une période d'une semaine. Nous avons effectué 70 cours de natation à des enfants de 6 à 12 ans. La température de l'eau et une durée de 30 minutes ont permis aux enfants d'effectuer leurs leçons dans de bonnes conditions.

Suite à l'engouement de la formule proposée les années passées concernant les cours d'aquagym, nous avons programmé un cours d'aquagym collectif gratuit par jour. Cette année pour des raisons sanitaires, nous avons été obligés de réaliser ces animations avec réservation, ce qui a freiné la participation aux cours d'aquagym. Nous avons encadré environ 90 personnes.

Tous les mercredis nous proposons gratuitement une animation « Petits Bateaux ». Avec le prêt de bateau à roues à aubes pour les plus petits. Nous avons accueilli environ 160 enfants dans l'été.

Bilan de secours

Au niveau des sols en bois, nous avons recensé plus de 188 interventions pour des échardes coincées dans les pieds des clients (idem en nombre par rapport aux autres années) et 306 interventions pour des abrasions ou brûlures dans la patageoire, (principalement des enfants) liées à l'état du liner de ce bassin.

Comme évoqué en 2019 et afin d'éviter de nombreux soins, l'entretien des sols en bois devrait être envisagé.

Nous comptons 6 appels téléphoniques au service du SAMU pour intervention ou conseil, ainsi que 3 évacuations vers l'hôpital de Beaune (sans conséquence par la suite)

Recrutement des personnels de surveillance, accueil et entretien du bâtiment (UCPA)

Dans le cadre des offres d'emplois durant la saison 2020, nous avons privilégié le recrutement de personnes habitant dans un secteur proche de la baignade.

L'ensemble des agents recrutés durant la saison habitent à moins de 45 kilomètres de la baignade.

Répartition des lieux d'habitation (ville la plus proche) : 9 à Beaune, 5 à Dijon, 3 à Chalon et 2 à Nuits St Georges.

Cette année en lien avec le renforcement des contraintes sanitaires liées à l'épisode de Covid-19, nous avons recruté 1,2 ETP agent d'entretien en plus des années précédentes (renfort d'une personne en semaine et une personne que sur les heures de weekend).

Bilan technique

Opérations menées avant l'ouverture

- ▶ Mars : Début de nettoyage (test sur pataugeoire, mise en place...)
- ▶ Avril : nettoyage des bassins
- ▶ juin : entretien des bassins afin de préserver la qualité de l'eau
- ▶ 4 juillet : ouverture de la baignade

Les opérations quotidiennes en période d'ouverture

Le nettoyage quotidien des bassins et du filtre biologique sont indispensables pour garantir la qualité de l'eau :

- ▶ 3 opérateurs de Suez procèdent tous les jours au nettoyage des bassins et du filtre de 6 h à 11 h
- ▶ Nettoyage des zones peu profondes à l'aide d'un nettoyeur de sol haute-pression avec aspiration des dépôts et rejets aux eaux usées
- ▶ Nettoyage régulier des plages à l'aide d'un karcher à buse rotative
- ▶ Aspiration des dépôts à proximité des bords des bassins à l'aide d'un balai aspirateur
- ▶ Nettoyage des parties profondes assisté par des robots spécialement adaptés, avec filtration externe.



Opérations spécifiques

- ▶ 1 fois dans la saison : vidange et nettoyage du bassin des petits
- ▶ Curage des drains du filtre biologique

Fonctionnement

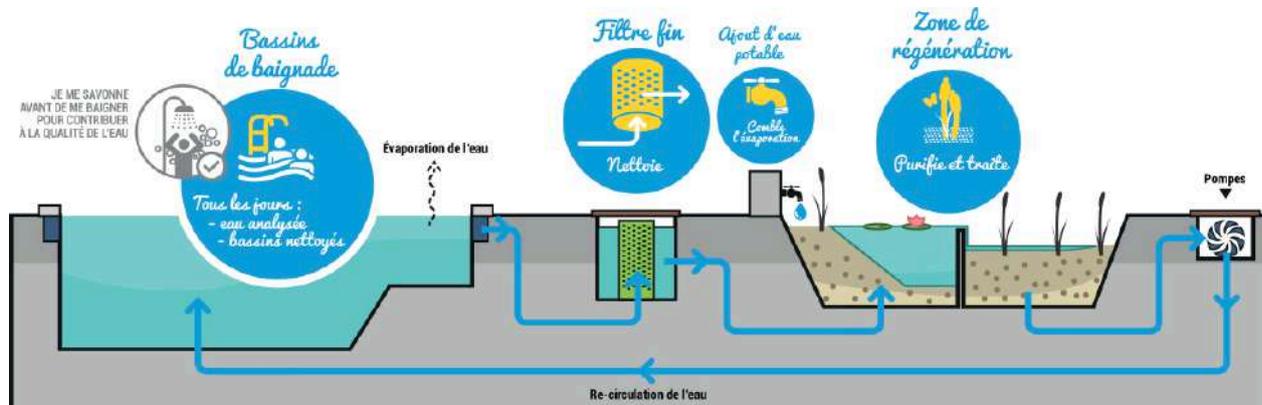


Schéma de la baignade à filtration naturelle → sans traitement chimique ni apport de chlore

Renouvellements d'équipements

Les opérations de renouvellement suivantes ont été réalisées en 2020 :

- Renouvellement partiel du liner
- Renouvellement des sondes du filtre biologique
- Renouvellement des pompes, des filtres et de regards d'arrosage
- Renouvellement d'une pompe skimmer

Bilan de la consommation d'eau

Consommation d'eau potable pour les sanitaires	703 m ³
Consommation d'eau potable pour les bassins	7 783 m ³

Suivi de la qualité de l'eau

La qualité de l'eau fait l'objet d'un suivi bactériologique continu :

- ▶ 1 analyse par semaine par un laboratoire indépendant,
- ▶ 1 analyse par semaine par l'ARS 21

Aucune non-conformité en 2020.

Le tableau page suivante présente les résultats des analyses.

Synthèse des analyses

Date	Bassin	Escherichia coli	Entérocoques	Pseudomonas	Staphylocoques	Phosphore total	pH	T eau	Transparence
17/06/2020	Petits	15	<15	0	0	<0,01	8,1	22	1
17/06/2020	Jeux	<15	<15	0	0	<0,01	8	21	1,4
17/06/2020	Natation	<15	<15	0	0	<0,01	8	21	1,9
17/06/2020	Plongeon	15	15	0	0	<0,01	8,1	21	3,9
06/07/2020	Petits	<15	<15	0	0	<0,01	8	24	0,6
06/07/2020	Jeux	<15	15	0	0	<0,01	8	24	>1
06/07/2020	Natation	<15	<15	0	1	<0,01	8	24	>1
06/07/2020	Plongeon	<15	<15	2	0	0,01	8	24	>1
20/07/2020	Petits	<15	<15	0	0	<0,01	7,6	26	0,6
20/07/2020	Jeux	<15	<15	0	1	<0,01	7,7	27	>1
20/07/2020	Natation	<15	<15	0	1	<0,01	7,8	25	>1
20/07/2020	Plongeon	<15	15	0	2	<0,01	7,8	25	>1
03/08/2020	Petits	<15	<15	0	0	<0,01	7,9	24	0,6
03/08/2020	Jeux	<15	<15	1	0	<0,01	7,9	24	1,4
03/08/2020	Natation	<15	<15	4	0	<0,01	7,8	25	1,9
03/08/2020	Plongeon	<15	<15	4	0	<0,01	7,8	25	2,9
17/08/2020	Petits	<15	<15	0	0	<0,01	7,9	24	0,6
17/08/2020	Jeux	<15	30	0	1	<0,01	7,9	25	1,4
17/08/2020	Natation	<15	15	0	1	<0,01	7,8	25	1,9
17/08/2020	Plongeon	15	<15	0	1	<0,01	7,8	25	3,9

Sécurité – Mesures liées au covid-19

Mesures de sécurité

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire.

Afin de faire respecter les gestes barrières dès l'arrivée sur le site, la présence des agents de sécurité a été très renforcée :

- 1 agent en permanence à l'accueil pour veiller au respect des distances dans la file d'attente
- 2 agents dans l'espace de baignade pour assurer la sérénité de tous les visiteurs.

Le bilan de ces mesures est très positif : aucun incident à déplorer sur le site, baisse très forte des incivilités, absence des comportements inadaptés, respect des interdictions.

Ces prestations ont été assurées par Redhawk Sécurité. Ils interviennent aussi bien en surveillance nocturne qu'en journée pendant les horaires d'ouverture.

Mesures liées au covid-19

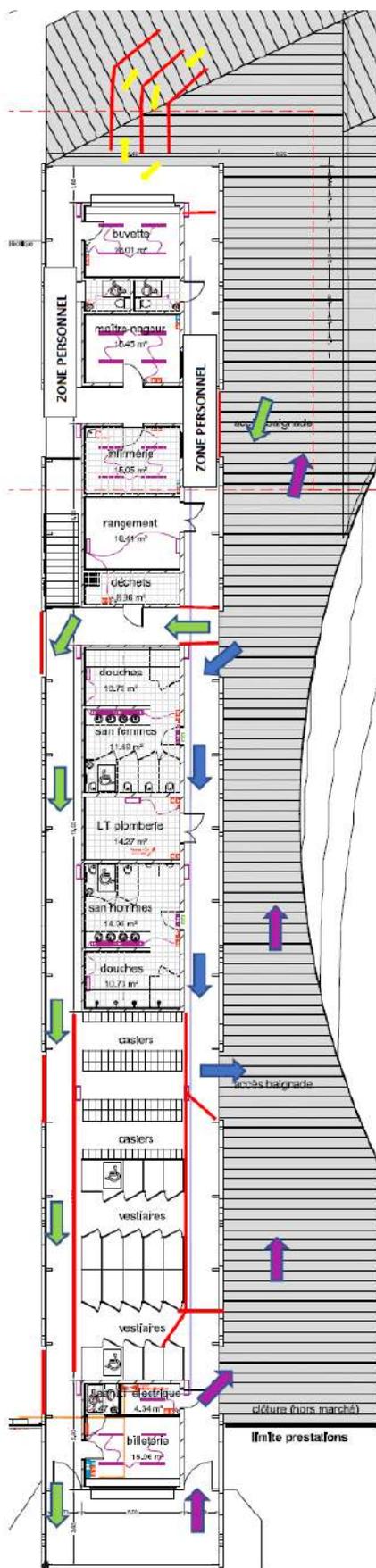
Le délégataire a mis en œuvre les préconisations techniques et sanitaires applicables aux lieux de baignade artificiels et plus particulièrement les mesures suivantes en vue de lutter contre la propagation du COVID-19 :

- Le respect des gestes barrières et des mesures d'hygiène classiques (douches, pédiluves). A cet effet, des affichages rappelant ces préconisations ont été réalisés et affichés sur le site.



- La mise à disposition de savons (dans les sanitaires) et de solutions hydroalcooliques auprès des points contacts
- La mise en œuvre d'un sens unique de circulation à la billetterie et aux vestiaires
- La dissociation de l'entrée, (par les tourniquets) et de la sortie des visiteurs (par l'arrière)
- La mise en place de marquages au sol et/ ou de barrières afin de matérialiser les sens de circulation et la distanciation sociale sur l'ensemble du site, en particulier dans les points les plus sensibles (zones d'attente ou de croisement des personnes)
- La régulation des flux et le respect des mesures de distanciation sociale par deux agents de sécurité.
- L'abaissement de la fréquentation maximale journalière à 989 personnes au lieu des 1 500 visiteurs habituellement autorisés
- La rédaction et la mise en œuvre d'un protocole sanitaire et d'un protocole de premier secours adapté
- L'application de mesures de désinfection régulières, en particulier dans les sanitaires, lesquels seront nettoyés toutes les heures. Le personnel devra être renforcé en conséquence.
- La fermeture des casiers et vestiaires. Des vestiaires devront néanmoins être ouverts sur demande pour les groupes ou les personnes à mobilité réduite.
- La condamnation d'une cabine de douche sur deux.
- Pour l'espace coté resto ; la vente à emporter devra être privilégiée. Le mobilier sera installé de manière à garantir le respect des mesures de distanciation sociale
- L'équipement du personnel en masques

Plan de circulation



- ↑ Flux entrée baignade
- ↓ Flux sortie baignade
- ↑ Flux sanitaires
- ↓ Flux buvette
- Barrière extensible ruban

Communication

Plan de communication

- ▶ L'identité visuelle de 2019 a été maintenue en 2020.



Le print

► Campagne d’affichage :

- 52 abribus de la CABCS : 104 affiches pendant 13 semaines > du 13 juillet au 31 août

► Diffusion des dépliants et des affiches :

- A Beaune : 4 460 dépliants et 40 affiches :
 - Au centre-ville auprès des commerçants
 - Réseau de la CABCS
 - Réseau Office de Tourisme Intercommunal du Pays Beaunois
 - Bibliothèque Monge
 - Office de Tourisme de Nuits-Saint-Georges
- A Dijon : 180 dépliants et 40 affiches :
 - Au centre-ville auprès des commerçants (en physique)
 - OT
 - Réseau UCPA
 - Dans les agences et au siège régional SUEZ
- En Côte d’Or : 6 800 dépliants :
 - Réseau de 133 hôtels
 - Campings
 - Gîtes
 - Lieux Grand Public



Les réseaux sociaux

► Diffusion d'un e-mailing le 3 juin

- E-mailing aux employés de la Ville + CABCS (environ 200 et 400 personnes)

► Lancement d'une campagne Facebook du 15 juillet au 20 août

- 1 047 475 (+ 242 072/ 2019) impressions (nb fois affichée à l'écran)
- 456 191 (+178 690/ 2019) personnes touchées par la pub
- 5 504 clics sur la pub

► Les cibles de la campagne Facebook

- 18 – 34 ans représentent 52%
- 35 – 65+ ans représentent 41%

► Animation des pages Instagram, Twitter et Facebook



Le site internet

► Fréquentation du site (été 2020)

- 34 914 utilisateurs
- 158 084 pages vues
- Pages les plus visitées :
 - Accueil : 39%
 - Horaires et tarifs : 15%
 - Les bassins : 11%
 - Page covid : 5%



Les partenariats et relations de presse

► Partenariat média

- France Bleu Bourgogne : 3 interviews, 54 jeux concours avec 90 entrées + 36 pass famille à gagner (à l'antenne) juillet
- France 3 Bourgogne : 1 reportage

► 16 retombées

- Film promotionnel par l'OTI de Beaune diffusé en juillet
- 5 articles de presse écrite
- 5 articles de presse numérique
- 3 interviews radio
- 2 communiqués de presse
- 1 tournage TV par France 3 Bourgogne



► **Signalétique : Mise en place d'une signalétique covid**

- Stickers et panneaux pour parcours du baigneur COVID
- Stickers totem COVID
- Chevalet COVID au bord des bassins
- Affichage zone fumeur
- Affichage à l'accueil de la baignade
- Stickers au sol



Questionnaire de satisfaction : 220 répondants (note sur 5)

► **Avis global Beaune Côté Plage**

- 86% donnent une note égale ou supérieure à 4

► **Comment avez-vous connu BCP ?**

- 59% bouche à oreilles
- 40% réseaux sociaux
- 12% journaux
- 16% site internet
- 12% campagne affichage abribus CABCS

► **La propreté du site**

- 78% donnent une note égale ou supérieure à 4

► **La sécurité sur le site**

- 74% donnent une note égale ou supérieure à 4

► **Qualité de l'accueil à la billetterie**

- 79% donnent une note égale ou supérieure à 4

► **La surveillance des bassins**

- 86% donnent une note égale ou supérieure à 4

► **Recommandations (sur 117 retours)**

1. Plus d'espaces ombragés
2. Fonds des bassins glissants
3. Réservation en ligne

ETANGS D'OR



Synthèse de l'année

Entretien du site

Terrideal

En plus de l'entretien récurrent, il a été réalisé cette année les opérations suivantes :

Signalétique

- Remplacement de 32 panneaux d'information par des nouveaux avec impression numérique.
- Mise en place d'un panneau d'information explicatif pour la renouée du japon.
- Pose de panneaux accès interdit aux véhicules à moteur.

Etangs

- Importante opération de remise à niveau avant la saison : élagage, coupe de haies, enlèvement divers...
- Création d'une haie bocagère vers G1
- Mise en place de lisse bois le long de la RD 18 et RD 23.
- Mise en place de blocs d'enrochement au niveau de l'étang G3.
- Pose de 7 bancs en pierre dispersés sur le site.
- Installation d'une bâche anti-rhizome.
- Réalisation de 2 noues de décantation vers l'étangs Mystérieux. Ces noues ont été clôturées.
- Elagage de 3 arbres en coupe sévère pour lutter contre le gui.
- Changement des lames bois cassées sur les pontons

Parkings

- Reprise des trous sur tous les parkings.
- Réalisation de 2 dos d'âne sur parking le long de la RD 23.
- Refixation d'une barrière sur parking vers chalet.
- Remplacement des tuiles de rive et de 2 faitières sur le chalet.

Suez

- ▶ **Deux passages par semaine**

Inventaires avifaune réalisés par la LPO

2020 constitue la septième et dernière année de suivi post-aménagement prévu sur les gravières de Tailly et Merceuil. Dans le cadre du plan de gestion, la LPO Côte-d'Or et Saône-et-Loire réalise l'inventaire et le suivi écologique de l'avifaune présente sur le site au travers des actions suivantes :

- Étude et suivi de l'avifaune nicheuse au travers d'un protocole standardisé des espèces (Indices Ponctuels d'Abondance IPA) ;
- Inventaire des espèces d'oiseaux patrimoniales et préconisations de gestion en lien avec le maintien de ces espèces sur le site des étangs d'or ;
- Mise à jour de l'inventaire de l'avifaune nicheuse et non-nicheuse présente sur le site des étangs d'Or.

Sécurité du site

Une présence forte pour rassurer le public.

Société de sécurité : Redhawk sécurité

- ▶ Rondes en journée à vélo
- ▶ Rondes nocturnes

Principaux « désordres »

- ▶ Des personnes circulant en cyclomoteurs : rappel de l'interdiction
- ▶ Des personnes qui se baignent dans les étangs : rappel de l'interdiction
- ▶ Installations de « camping-car » sur les parkings en période de vendanges : nette baisse en 2020
- ▶ Activités indésirables voire illicites (exhibitionnistes, lieu de rencontre...) : incitation à partir

Communication

Le print

► Diffusion des dépliants et des affiches :

- A Beaune : 2150 dépliants et 30 affiches :
 - Au centre-ville, auprès des commerçants
 - Réseau de la CABCS
 - Réseau Office de Tourisme Intercommunal du Pays Beaunois
 - Bibliothèque Monge
 - Office de Tourisme de Nuits-Saint-Georges
 - Réseau des partenaires : La Ligue pour la Protection des Oiseaux de Côte d'Or, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne, La Truite Beaunoise et la Fédération de Côte d'Or pour la pêche et la Protection du Milieu Aquatique
 - A Beaune Côté Plage
- A Dijon : 310 dépliants :
 - Au centre-ville, auprès des commerçants (en physique)
 - Office de Tourisme
 - Dans les agences et siège régional Suez



Création d'un nouveau plan de circulation



Les partenariats et animations

Animations

Animation quinzaine de la truite en octobre avec la truite Beaunoise.

Animation nature

1 seule animation le 27 juin

Une jauge maximum de 10 personnes avait été imposée pour des raisons sanitaires. 10 personnes étaient donc présentes pour la sortie qui s'est très bien déroulée. Une dizaine d'espèces de libellules ont pu être observées, les enfants présents ont pu découvrir les exuvies et l'ensemble des personnes ont observé les oiseaux du site, notamment le Blongios nain.

Plan de gestion

- ▶ Le plan de gestion a été mis à jour début 2021. Cette mise à jour est fournie en annexe.

LES COMPTES DE LA DELEGATION

Bilan financier de la baignade

RECETTES MENSUELLES EN EUROS TTC

	Juillet	Août	Total
Jours d'ouverture	28	31	59
Recettes mensuelles	83 806 €	72 280 €	156 086 €
Ratio recette/jour	2 993 €	2 338 €	2 646 €

VENTILATION PAR FAMILLE ET COMPARAISON AVEC LES SAISONS 2018 ET 2019

	2018		2019		2020	
Adultes	105 480 €	47,61%	100 094 €	48,90%	77 200 €	49,46%
Enfants	36 120 €	16,30%	33 546 €	16,39%	27 628 €	17,70%
Famille	55 008 €	24,83%	42 592 €	20,81%	42 784 €	27,41%
Groupes	7 698 €	3,47%	12 092 €	5,91%	3 448 €	2,21%
CE/autres	17 224 €	7,78%	16 375 €	8%	5 026 €	3,22%
Totaux	221 530 €	100,00%	204 699 €	100,00%	156 086 €	100,00%

La répartition des recettes en comparaison avec les saisons précédentes est équivalente.

Le CARE

en Euros

	MONTAGNY- LES-BEAUNE	MERCEUIL- TAILLY	COMMUN	TOTAL
PRODUITS	136 772	0	484 485	621 257
RECETTES	136 772			136 772
COMPENSATION BCS			443 505	443 505
AVENANT COVID-19*			40 980	40 980
CHARGES	373 819	124 343	142 766	640 928
Personnel	43 316	9 809		53 125
Energie	8 073			8 073
Analyses	5 972			5 972
Sous-traitance, matières et fournitures dont :				
• Plan de communication			12 706	12 706
• Accueil/ surveillant baignade	212 442			212 442
• Entretien	9 542	74 767		84 308
• surveillance sécurité gardiennage	46 787	9 834		56 620
• consommation eau	10 658			10 658
• autres	22 576	9 369		31 945
Frais de gestion			59 753	59 753
Impôts locaux et taxes		6 997		6 997
Autres dépenses d'exploitation, dont :				
• télécommunication, postes et télégestion	1 320			1 320
• assurance	2 580			2 580
• Autres	105		2 745	2 850
Redevances contractuelles			2 834	2 834
Charges relatives aux renouvellements	10 448	13 568		24 016
Charges relatives aux investissements 1er établissement			64 728	64 728
Résultat avant impôt	-237 048	-124 343	341 719	-19 671
Apurement des déficits antérieurs				0
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)				0
RESULTAT	-237 048	-124 343	341 719	-19 671

* : calcul de la compensation complémentaire basé sur l'écart entre la moyenne des entrées sur la période précédente et les entrées de 2020, tel que défini dans l'avenant 2 (43 000 – 32 755 = 10 245 ; valorisation à 4€, soit 10 245 x4 = 40 980 €).

ANNEXES

Plan de Gestion actualisé des Etangs d'Or

PLAN DE GESTION DES ETANGS D'OR

PERSONNES REFERENTES

Pierre-Clément GONCALVES

COLLECTIVITE

Communauté d'Agglomération BEAUNE, Côte et Sud (CABCS) – 14 rue Philippe Trinquet 21200 BEAUNE

OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION

Sur un ancien site d'extraction de granulats pour la construction de l'autoroute A6, on recense 16 gravières qui totalisent environ 50 ha sur l'ensemble de la zone de 200 ha.

Afin de pérenniser, préserver et valoriser le site, la CABCS met en place un plan de gestion effectif sur 7 années, reconductible.

LOCALISATION

MERCEUIL (21), TAILLY (21)

Mise à jour de janvier 2021

SOMMAIRE

<u>PLAN DE GESTION DES ETANGS D'OR</u>	1
<u>SOMMAIRE</u>	2
<u>1^{ERE} PARTIE FICHES ACTIONS ET MESURES DE GESTION</u>	3
<u>PARTENAIRES</u>	4
<u>LES ENJEUX DES ACTIONS</u>	5
<u>Milieux aquatiques</u>	5
<u>Milieux terrestres</u>	6
<u>Gestion du site</u>	7
<u>FICHES ACTIONS</u>	8
<u>Enjeu n°1 Préservation des Milieux Aquatiques</u>	9
<u>Enjeu n°2 Préservation des Milieux TERRESTRES</u>	16
<u>Enjeu n°3 Fonctionnement du site</u>	22
<u>2^{ème} PARTIE CARTOGRAPHIE DES ACTIONS</u>	34

1^{ERE} PARTIE

FICHES ACTIONS ET

MESURES DE GESTION

PARTENAIRES

Gestion des milieux naturels

- Conservatoire Régional des Espaces Naturels - Bourgogne (CEN)
- Tarvel

Gestion de la pêche

- Fédération Départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques de Côte d'Or (FDPPMA21)
- APPMA « Truite Beaunoise »

Association de protection des espèces

- Ligue de Protection des Oiseaux de Côte d'Or (LPO)

Gestion des infrastructures routières

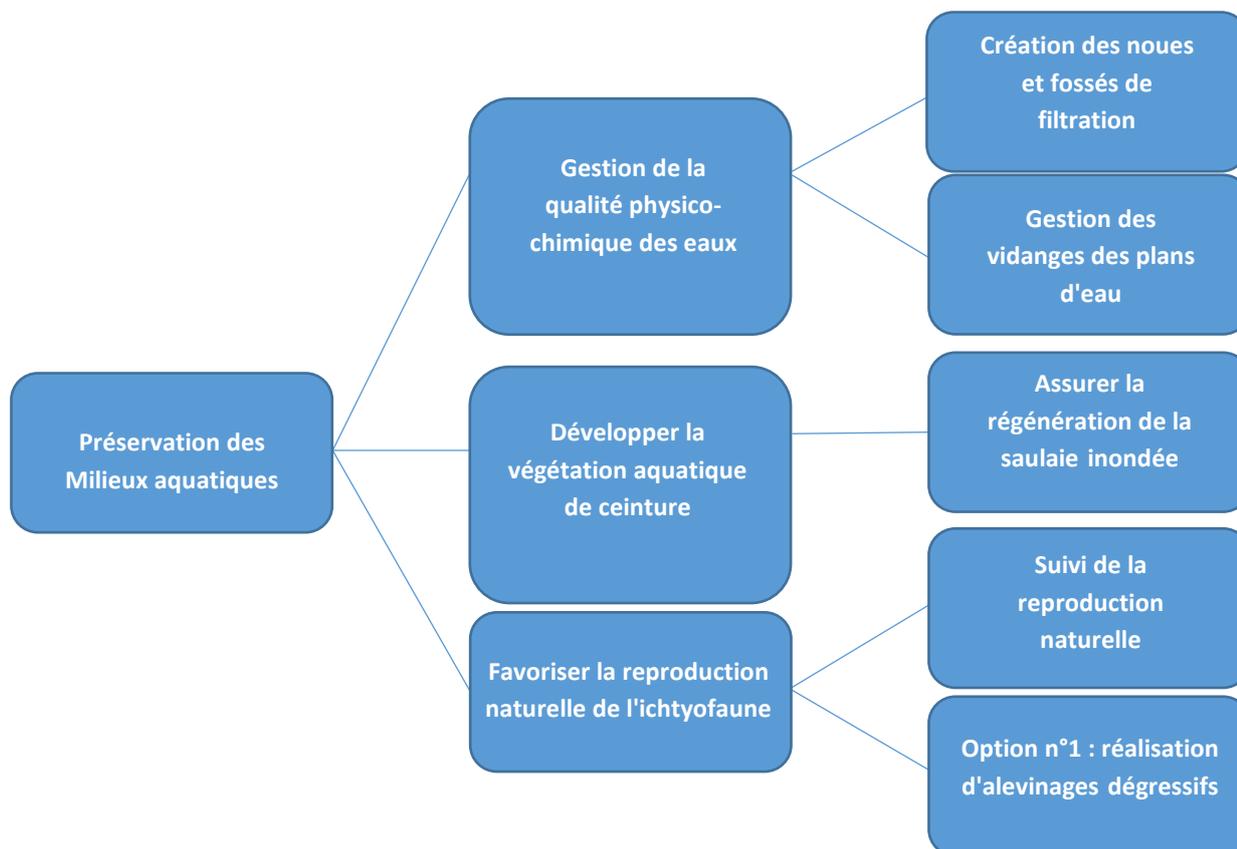
- Conseil Général de Côte d'Or
- Société des autoroutes Paris – Rhin – Rhône

LES ENJEUX DES ACTIONS

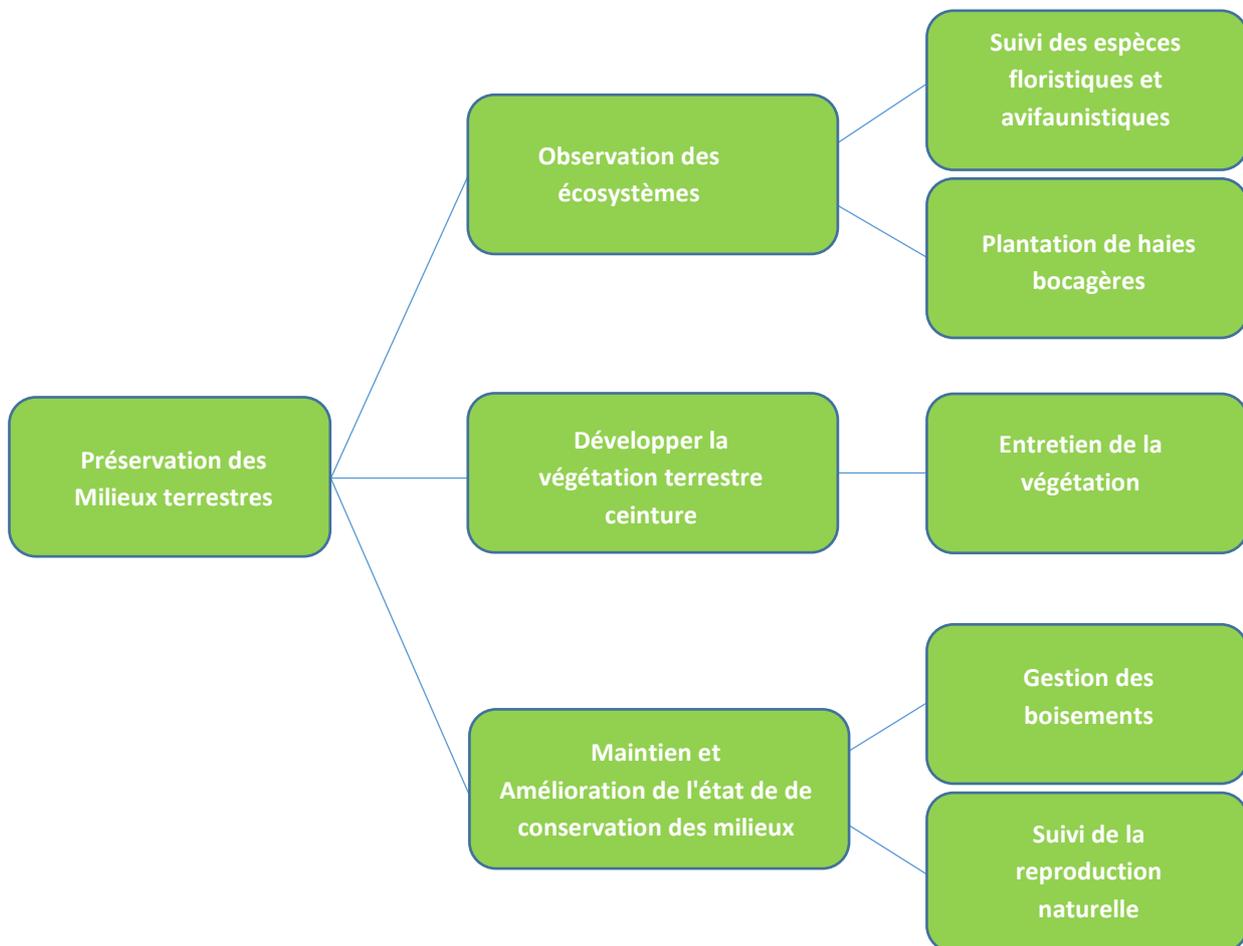
Les mesures de gestion suivront **3 enjeux** :

- les milieux **aquatiques**
- les milieux **terrestres**
- la **gestion** du site

Milieux aquatiques



Milieus terrestres



Gestion du site



FICHES ACTIONS

Durée du plan de gestion : Le PDG a été élaboré pour une durée de 7 ans, il a démarré au 1^{er} janvier 2014 pour s'achever fin 2020.

Le détail des actions : la période de réalisation doit être respectée par le gestionnaire mais elle est susceptible de varier en fonction des aléas climatiques ou autres modifications.

Pour chaque action, le gestionnaire pourra proposer un détail du temps passé par année, ainsi qu'un calendrier de réalisation et les moyens mis en œuvre pour y parvenir.

Nb : Ce plan de gestion a été actualisé en janvier 2021.

ENJEU N°1

PRESERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES

Code MA1.1	Création de Noues et Fossés de filtration	Priorité 1
---------------	---	------------

Objectif : Gestion de la qualité physico-chimique des eaux

Gestionnaire de l'action : Suez

Descriptif de l'action : Création de fossés d'infiltration pour filtrer les effluents provenant des fossés. La végétation se développera naturellement.

Localisation : Fossé vers le plan d'eau G0, ainsi que pour tout autre fossé découvert sur le site présentant un intérêt à être traité.



Surface : 213 m²

Calendrier de l'action : fait en 2020

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Remarques
						X	

Budget estimé (sur 7 ans) :

Total	Temps consacré à la mission (jours)	Coût (€) HT	Remarques
7 ans		7 500	

Suivi de l'action : Suivi de la végétation pionnière pour privilégier les phragmites et éviter les essences indésirables.

Avancement : 2 noues ont été créées en 2020.

Objectif : Gestion de la qualité physico-chimique des eaux

Code MA1.2	Gestion des Vidanges des plans d'eau	Priorité 1
---------------	--------------------------------------	------------

Gestionnaire de l'action : Suez, FDPPMA21, CEN, LPO

Descriptif de l'action : Vidanger les plans d'eau de l'aval vers l'amont (G16 à G0) dans le ruisseau du Montpoullain. (90L/s selon la période). Les plans d'eau devront être en assec complet (avec pompes si besoin), les poissons pêchés, triés selon la vocation piscicole, et stockés sur le site dans l'attente de la remise en eau. A cette occasion les organes hydrauliques seront vérifiés et manipulés.

NB : au préalable, un dossier administratif est à réaliser pour l'instruction par la police de l'eau.

Localisation : Plans d'eau G1, G3, G8, G12 G15, G16



Calendrier de l'action :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Remarques
			x				Non fait en 2020 suite au covid-19

Budget estimé (sur 7 ans) :

Total	Temps consacré à la mission (jours)	Coût (€) HT	Remarques
7 ans		4 493	

Avancement : Préparation en 2017 : installation d'échelles limnométriques sur les ouvrages de vidange des plans d'eau. Vidanges reportées en 2018 et 2019 suite aux arrêtés préfectoraux de restriction d'eau. La préparation n'a pu être faite en 2020 pour cause de crise covid.

Objectif : Développer la végétation aquatique de ceinture

Code MA2.1	Assurer la Régénération de la Saulaie Inondée	Priorité 1
---------------	---	------------

Gestionnaire de l'action : Suez / CEN

Descriptif de l'action : Ouverture de placettes de 200m² (sur 46 346 m²) expérimentale dans la saulaie inondée.

Une visite de cette Saulaie sera réalisée pour évaluer ce qui peut être envisagé. Le CEN avait proposé la mise en place d'une échelle limnométrique. Echelle installée en 2017.

Localisation : étang G1



Calendrier de l'action :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Remarques
			X			X	Tous les deux ans selon évolution des placettes témoin.

Budget estimé (sur 7 ans) :

Total	Temps consacré à la mission (jours)	Coût estimé (€) HT	Remarques
7 ans		3500	Non fait en 2020

Avancement :

Echelle limnométrique installée en 2017, relevés du niveau du plan faits depuis. Première étude faite par le CEN en 2017. Cette étude sera actualisée en 2020 et permettra de définir la création des placettes qui seront réalisées.

Objectif : Favoriser la reproduction naturelle de l'ichtyofaune

Code MA3.1	Suivi de la reproduction naturelle	Priorité 1
---------------	------------------------------------	------------

Gestionnaire de l'action : FDPMA21,

Descriptif de l'action : Mesure du taux juvéniles dans les plans d'eau avec Pêche électrique ou au filet.

NB : création d'habitat pour les poissons

Localisation : Echantillonnage sur l'ensemble des plans d'eau en deux années. La première année G0, G1,G2,G3,G4,G5,G6 puis la deuxième année les plans d'eau G8,G9,G12,G13,G14,G15,G16 , ainsi de suite jusqu'en 2017.

ID	Type de plan d'eau	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
G1, G2, G3	Grand plan d'eau (n=3)							
G5, G6	Petit plan d'eau (n=2)							
G8, G16	Grand plan d'eau (n=2)							
G4, G15, G13, G14	Petit plan d'eau (n=4)							
Vidanges ?								

Calendrier de l'action :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Remarques
X	X	X	X				

Budget estimé (sur 7 ans) :

Total	Temps consacré à la mission (jours)	Coût (€) HT	Remarques
7 ans		24 798	

Avancement : Réalisation des 2 campagnes recommandées sur la période septennale :

- **2014** : G1,G2,G3,G4,G5,G6. Cartographie des habitats, pêche électrique, pêche au filet.
- **2015** : G8,G9,G12,G13,G14,G15,G16. Cartographie des habitats, pêche électrique, pêche au filet.
- **2016** : G1,G2,G3,G4,G5,G6. Cartographie des habitats, pêche électrique, pêche au filet. Création d'habitats supplémentaires pour les poissons : deux saules couchés dans G2 d'eau afin d'accroître les branchages immergés
- **2017** : G8,G9,G12,G13,G14,G15,G16. Cartographie des habitats, pêche électrique, pêche au filet.

Objectif : Favoriser la reproduction naturelle de l'ichtyofaune

Code MA3.22	Réalisation d'Alevinages Dégressifs	Priorité 1
----------------	-------------------------------------	------------

Gestionnaire de l'action : APPMA et Fédération pêche

Descriptif de l'action : Suivre le plan d'alevinage joint, selon les résultats des études sur le suivi de la reproduction naturelle et éventuellement des vidanges, après concertation annuelle avec le gestionnaire de l'action.

Cette mesure sera modulée selon l'implication des partenaires (APPMA et Fédération).

Remarques : Dispense possible de réalisation et/ou de financement, si l'APPMA peut prendre en charge cette action.

Localisation : Sur l'ensemble des plans d'eau



Calendrier de l'action :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Remarques
✓	✓						Alevinage après 2015 uniquement si absence de reproduction naturelle constatée.

Budget estimé (sur 7 ans) :

Total	Temps consacré à la mission (jours)	Coût (€) HT	Remarques
7 ans		Fait par FDAPPMA	

Avancement : Réalisé.

N°	surf ha	Vocation	Réintroduction poissons stockés sur place 2012 (alevinage si besoin)	2013	2014	2015	Coût
0	0,4	Décantation	Black Bass				
1	7,6	Toute pêche	Tout poisson	153Kg de BRO B2, 10Kg SAN, 200Kg Blancs	153Kg de BRO B2, 10Kg SAN, 200Kg Blancs	100Kg de BRO B2, 20Kg SAN, 200Kg Blancs	
2	9,3	Toute pêche	Tout poisson	153 Kg de BRO B2, 10Kg SAN, 200 Blancs, 30Kg Carpes 3 étés	153 Kg de BRO B2, 10Kg SAN, 200 Blancs, 30Kg Carpes 3 étés	100 Kg de BRO B2, 20Kg SAN, 200 Blancs	
3	4,8	Toute pêche	Tout poisson	10 Kg BREO B2, 90 Kg SAN, 150 Kg Blancs, 75 Kg Carpes 3étés	90 Kg SAN, 150 Kg Blancs, 75 Kg Carpes 3étés	50 Kg BREO B2, 50 Kg SAN, 150 Kg Blancs	
4	1,7	Carpodrome	Carpeaux	300 kg Carpes 3 étés	300 Kg Carpes 3 étés	50 Kg Carpes 3 étés	
5	2,2	No kill	Brochet	4,5 Kg BRO B2, 20 Kg Blancs	4,5 Kg BRO B2, 20 Kg Blancs	4,5 Kg BRO B2, 20 Kg Blancs	
6	1,5	No kill	Sandre	1,5 Kg SAN, 20 Kg Blancs	1,5 Kg SAN, 12 Kg Blancs	1,5 Kg SAN, 12 Kg Blancs	
8	9,1	Toute pêche	Tout poisson	150 Kg BRO B2, 30 Kg SAN, 150 Kg Blancs	90 Kg BRO B2, 18 Kg SAN, 90 Kg Blancs	90 Kg BRO B2, 18 Kg SAN, 90 Kg Blancs	
9	0,1	Amphibiens	Grenouilles Tritons	153Kg de BRO B2, 10Kg SAN, 200Kg Blancs	153Kg de BRO B2, 10Kg SAN, 200Kg Blancs	100Kg de BRO B2, 20Kg SAN, 200Kg Blancs	
12	0,4	No kill	Black bass	20 Kg Blancs	20 Kg Blancs	20 Kg Blancs	
13/14	1,4	Ecole de pêche No kill	Tout poisson	30 Kg Blancs	30 Kg Blancs, 15 Kg Carpe 3 étés	30 Kg Blancs	
15	1,3	Pêche à la mouche No kill	Black bass, Brochet	10 Kg BRO B2, 10 Kg Black b, 45 Kg Blancs, 10 Kg Carpe 3 étés	15 Kg BRO B2, 45 Kg Blancs, 10 Kg Carpe 3 étés	5 Kg BRO B2, 5 Kg Black b, 50 Kg Blancs, 5 Kg Carpe 3 étés	
16	9,3	Carpe No kill jour Sandre	Carpe, Sandre	8 Kg SAN, 60 Kg Blancs	8 Kg SAN, 60 Kg Blancs	8 Kg SAN, 60 Kg Blancs	
TOTAL	48,6						

ENJEU N°2 PRÉSERVATION DES MILIEUX TERRESTRES

Objectif : Observation des écosystèmes

Code MT1.1	Suivi des Espèces Faunistiques et Floristiques	Priorité 1
---------------	--	------------

Gestionnaire de l'action : LPO

Descriptif de l'action : Suivre l'évolution des populations d'espèces présentes sur le site. La priorité reste le suivi de l'avifaune. Déterminer les causes d'augmentation ou de baisse des populations.

Localisation : Voir la carte en fin de document.

Aux points donnés dans le protocole de suivi (IPA) pour l'avifaune, et le suivi par transects /quadrats.

Calendrier de l'action :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Remarques
X	X	X		X		X	

Budget estimé (sur 7 ans) :

Total	Temps consacré à la mission (jours)	Coût (€) HT	Remarques
7 ans		15 487	

Avancement :

- **2014** : Inventaire avifaune en 2014
- **2017** : Mise à jour de l'inventaire
- **2018** : Achat et installation de nichoirs, suivi
Inventaire des espèces et étude et suivi des espèces nicheuses par point d'écoute
- **2020** : Étude et suivi de l'avifaune nicheuse au travers d'un protocole standardisé des espèces
(Indices Ponctuels d'Abondance IPA) ;
Inventaire des espèces d'oiseaux patrimoniales et préconisations de gestion en lien avec le maintien de ces espèces sur le site de Tailly/Merceuil ;
Mise à jour de l'inventaire de l'avifaune nicheuse et non-nicheuse présente sur le site des étangs de Tailly et Merceuil

Objectif : Développer la végétation terrestre

Code MT2.1	Plantation de Haies Bocagères	Priorité 2
---------------	-------------------------------	------------

Gestionnaire de l'action : CABCS

Descriptif de l'action : Plantation de haies bocagères pluristratifiées et plurispécifiques avec des essences locales en racine nue de taille 60/80 pour une densité de 2u/m² en quinconce.

Localisation : Une visite sur site permettra de déterminer leurs emplacements éventuels.

Surface : 4 371 m²

Calendrier de l'action :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Remarques
				X		X	

Budget estimé (sur 7 ans) :

Total	Temps consacré à la mission (jours)	Coût (€) HT	Remarques
7 ans		9750	

Avancement :

- Haie mellifère en 2018 par Tarvel en bordure de G1.
- Haie bocagère vers G1 plantée en 2020.

Objectif : Maintien et amélioration de l'état de conservation des milieux

Code MT3.1	Entretien de la végétation	Priorité 2
---------------	-----------------------------------	------------

Gestionnaire de l'action : TARVEL

Descriptif de l'action : Entretien des zones déjà acquises et plantées ainsi que les nouvelles zones tampon et nouvelles roselières. Fauchage des zones tampon et des prairies une fois par an, entretien (élagage, débroussaillage) des strates arbustives et arborescentes. Faucardage une fois tous les trois ans de la roselière (par secteur un peu tous les ans). Tontes régulières des zones de pique-nique et des parkings. Le plan d'entretien est présenté ci-après.

NB : La LPO apporte des conseils sur le plan d'entretien.

Localisation : ensemble du site.

Calendrier de l'action :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Remarques
X	X	X	X	X	X	X	

Budget estimé (sur 7 ans) :

Total	Temps consacré à la mission (jours)	Coût (€) HT	Remarques
7 ans		249 840	

Suivi de l'action : réalisé chaque année par Tarvel.

Plan d'entretien

	DÉTAIL DE LA PRESTATION	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
TYPE													
Pique-Nique et chemin engazonné	Pelouse		1	1	2	2	1	1		1	1		
Pelouse	Tonte												
Fauche des zones avec entretien sommaire	Prairie + jachères							1				1	
Arbres et arbustes	Fauchage Pelouse Prairie Tonte Fauchage tardif						1	1		1			
Chemins et sentiers	Désherbage et détritrus Entretien des chemins/sentiers				1		1		1		1		
Grandes prairies	Prairies Entretien des grandes prairies							1					
Parking	Entretien espaces verts			1	1	1	1	1		1	1		
Jardins	Entretien jardins sedums		1			1		1			1		
Jachères	Entretien des jachères Broyage							1					
Etangs	Faucardage roselière 1x tous les 3 ans												
Entretien boisements	Entretien boisement				1								1

Objectif : Maintien et amélioration de l'état de conservation des milieux

Code MT3.2	Gestion des Boisements	Priorité 2
---------------	------------------------	------------

Gestionnaire de l'action : TARVEL

Descriptif de l'action : Gérer la forêt sur le site (élagage, abattage, plantation, entretien) Pas d'entretien type forêt exploitation mais entretien écologique et de sécurité à moduler selon les besoins.

Localisation : Sur l'ensemble des zones boisées du site

Surface : 50 000 m²

Calendrier de l'action :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Remarques
						X	Elagage d'arbres pour lutter contre la prolifération du Gui

Budget estimé (sur 7 ans) :

Total	Temps consacré à la mission (jours)	Coût (€) HT	Remarques
7 ans		1 050	

Avancement : uniquement découpe des arbres morts ou tombés lors des évènements de vents forts.
Elagages en 2020.

ENJEU N°3 FONCTIONNEMENT DU SITE

Objectif : Promouvoir et valoriser le site

Code F1.1	Création de Supports Pédagogiques	Priorité 1
--------------	--	------------

Gestionnaire de l'action : Suez

Descriptif de l'action : Création d'une brochure d'information pour le public lors des promenades ou des animations. Présentation des Etangs d'Or et du programme d'animations. Au minimum un dépliant A4 trois volets. Impression quadrichromie recto verso.

Création d'un site web en 2014, couplé au site de Beaune Coté plage

NB : En projet, création d'un document de sensibilisation pour les pêcheurs avec des informations pédagogiques sur la nidification des oiseaux.

Localisation : Brochures sur le site des plans d'eau (lors des animations) et ses environs (offices du tourisme, communauté d'agglomération).

Calendrier de l'action :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Remarques
X	X	X	X	X	X	X	Programme à réaliser chaque année avant le mois de mars

Budget estimé (sur 7 ans) :

Total	Temps consacré à la mission (jours)	Coût (€) HT	Remarques
7 ans		14 105	

Avancement :

- Mise à jour du dépliant une fois par an en fonction de l'évolution du site et du programme.
- Mise à jour du site web.

Objectif : Promouvoir et valoriser le site

Code F1.2	Réalisation d'Animations sur le Site	Priorité 1
--------------	--------------------------------------	------------

Gestionnaire de l'action : Suez, CEN, LPO, FDAPPMA

Descriptif de l'action : Animations thématiques pour le public. Ces animations seront destinées à faire découvrir et améliorer la connaissance des milieux naturels ; elles ne doivent pas nuire à ces milieux. Les animations sont gratuites pour le public.

Planifier les animations en fonction du cycle biologique des écosystèmes.

Localisation : Sur l'ensemble du site (notamment aux endroits remarquables mais sans déranger la vie sauvage).



Calendrier de l'action :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Remarques
X	X	X	X	X	X	X	

Budget estimé (sur 7 ans) :

Total	Temps consacré à la mission (jours)	Coût (€) HT	Remarques
7 ans		10 399	

Avancement :

- 2014 : animations CEN + LPO, animations pêche
- 2015 : animations CEN + LPO, animations pêche
- 2016 : animation CEN + LPO, animation pêche
- 2017 : animation CEN + LPO, animation pêche
- 2018 : animation CEN + LPO, animation pêche
- 2019 : animation LPO, animation pêche, on remarque une baisse de la fréquentation depuis 2018.
- 2020 : animation LPO, animation pêche.

Objectif : Promouvoir et valoriser le site

Code F1.3	Encadrement et Soutien des Animations Pédagogiques Extérieures et des manifestations sportives	Priorité 1
--------------	---	------------

Gestionnaire de l'action : Suez

Descriptif de l'action : Encadrer les organismes extérieurs qui souhaitent faire des animations ou manifestations sportives type « enduro-pêche », randonnées, cani-cross sur le site.

Ces animations et manifestations sportives doivent s'inscrire dans la vocation du site de préservation et connaissance des milieux et en aucun cas dégrader l'environnement.

Maximum de 10 animations pédagogiques extérieures et 3 manifestations sportives par an

Rotation des structures et des thématiques d'animations pour éviter tout impact sur les écosystèmes. Privilégier les manifestations en lien avec le projet du site et la préservation des milieux naturels. Validation du CABCS avant toutes organisations d'une manifestation. Présentation du programme chaque année au Comité de pilotage.

Localisation : Sur l'ensemble du site

Calendrier de l'action :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Remarques
X	X	X	X	X	X	X	

Budget estimé (sur 7 ans) :

Total	Temps consacré à la mission (jours)	Coût estimé (€) HT	Remarques
7 ans		0	

Suivi de l'action : Non fait.

Avancement : pas de demande de manifestation extérieure.

Impossibilité de réaliser des manifestations en 2020 suite à la crise sanitaire.

Objectif : Promouvoir et valoriser le site

Code F1.4	Installation de parcelles éco-pâturage	Priorité 1
--------------	--	------------

Gestionnaire de l'action : Tarvel

Descriptif de l'action : Mise en place des parcelles d'éco-pâturage. Présence de 5 à 7 brebis femelles, d'une race en voie de disparition et de petits gabarits 30-35 kg. (pas de race à viande ni de mâle pour éviter les tentations de vols de brebis). 400 m de longueur environ.

Une clôture électrique à l'intérieur de ce périmètre permet de le séparer en deux : une partie permanente, d'une surface de 3800 m² et une partie temporaire de 2700 m².

NB : Tarvel réalise également des animations scolaires autour des brebis (race, alimentation, explication de l'éco pâturage, valorisation de la laine).

Localisation :

A côté de G16 (étang des carpistes)



Calendrier de l'action :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Remarques
			X	X	X	X	

Budget estimé (sur 7 ans) :

Total	Temps consacré à la mission (jours)	Coût estimé (€) HT	Remarques
7 ans		0	Remplace la tonte

Avancement : réalisé depuis 2017.

Objectif : Préservation et protection du site

Code F2.1	Entretien du Pancartage, de la Signalisation, du Mobilier, des chemins et parkings	Priorité 1
--------------	---	------------

Gestionnaire de l'action : Suez + Tarvel

Descriptif de l'action : Nettoyer, entretenir, réparer ou remplacer le pancartage, la signalétique ainsi que le mobilier (tables de pique-nique, pontons, observatoires...) et les barrières.
Procéder à toute réfection de chaussée devenue nécessaire au niveau des chemins, véloroute et parkings ou à tout marquage au sol de type résine sur les Routes Départementales.

Ramassage de toutes les poubelles du site.

Le prestataire doit effectuer si nécessaire, les broyages de parcelles, l'entretien des fossés en limite de propriété, et souffler les feuilles sur les chemins.

NB : attention à ramasser les ordures sauvages : gens du voyage, camping sauvage.

Localisation : Sur l'ensemble du site

Calendrier de l'action :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Remarques
X	X	X	X	X	X	X	Etat des lieux tous les ans. Remplacement si nécessaire

Budget estimé (sur 7 ans) :

Total	Temps consacré à la mission (jours)	Coût (€) HT	Remarques
7 ans		92 007	

Suivi de l'action : Maintien en bon état des infrastructures pour une bonne fonctionnalité du site.

Avancement : fait chaque année.

En 2020 :

- Remplacement de 32 panneaux d'information par des nouveaux avec impression numérique.
- Mise en place d'un panneau d'information explicatif pour la renouée du japon.

Objectif : Préservation et protection du site

Code F2.2	Entretien de sanitaires	Priorité 1
--------------	-------------------------	------------

Gestionnaire de l'action : Suez, Brochot

Descriptif de l'action : entretenir les toilettes installées par la CABCS du 1^{er} avril au 31 octobre et lors des manifestations.

NB : pendant l'hiver, toilettes fermées avec un cadenas et affiches sur chaque porte « WC Fermé pour cause d'hivernage »

Localisation : 4 WC installés à proximité des parkings

Calendrier de l'action :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Remarques
	X	X	X	X	X	X	Démarré en 2015

Budget estimé (sur 6 ans) :

Total	Temps consacré à la mission (jours)	Coût estimé (€) HT	Remarques
6 ans		33 000	6 ans

Suivi de l'action : Réalisé.

Objectif : Préservation et protection du site

Code F2.3	Mise en place d'un règlement intérieur	Priorité 1
--------------	--	------------

Gestionnaire de l'action : Suez

Descriptif de l'action : Elaborer un règlement intérieur pour le site (Interdictions, indications, réglementation...). Communiquer sur ce règlement à l'intérieur du site.

NB : La LPO recommande d'interdire l'utilisation des bateaux à moteur et de restreindre fortement l'usage du Float tube.

Localisation : Règlement affiché sur l'ensemble du site



Calendrier de l'action :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Remarques
		X	X		X		Mise à jour si nécessaire

Budget estimé (sur 7 ans) :

Total	Temps consacré à la mission (jours)	Coût (€) HT	Remarques
7 ans		0	

Avancement :

- Règlement intérieur édité et affiché en 2016
- Affichages de pictogrammes supplémentaires réalisés sur le site.
- Arrêtés complémentaires interdisant les camping-cars en 2018.
- Pose de panneaux accès interdit aux véhicules à moteur en 2020

Objectif : Préservation et protection du site

Code F2.4	Surveillance du site	Priorité 1
--------------	----------------------	------------

Gestionnaire de l'action : Société de sécurité

Descriptif de l'action : Présence d'une personne pour la surveillance du site, pour faire respecter le règlement intérieur, la réglementation de la pêche et toutes les activités sur le site, prenant en compte les paramètres suivants :

- la période estivale (pic de fréquentation)
- hors période estivale :
- semaine
- week-end

Localisation : Sur l'ensemble du site

Calendrier de l'action :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Remarques
X	X	X	X	X	X	X	Surveillance prononcée en période estivale

Budget estimé (sur 7 ans) :

Total	Temps consacré à la mission (jours)	Coût (€) HT	Remarques
7 ans		94 732	

Avancement action :

- Nouveau prestataire en 2017, présence de jour et à vélo.
- Dissuasion forte depuis : moins de problèmes liés à fréquentation de personnes indésirables.
- Actions de prévention vis-à-vis des travailleurs saisonniers qui s'installent sur les parkings, notamment pendant les vendages.

Objectif : Coordination des activités

Code F3.1	Organisation d'un Comité de Suivi	Priorité 1
--------------	--	------------

Gestionnaire de l'action : Suez

Descriptif de l'action : Organiser une fois par an un comité de suivi (avec le maître d'ouvrage et les partenaires du projet) pour :

- Evaluer la gestion de conduite de l'année précédente
- Présenter les actions et mesures de gestion pour l'année à venir
- Présenter le planning des animations

NB : Le Comité de Suivi peut être rassemblé à tout autre moment si la situation le nécessite.

Localisation : Au siège de la Communauté d'Agglomération

Calendrier de l'action :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Remarques
X	X	X	X	X	X	X	Chaque fin d'année (novembre, décembre)

Budget estimé (sur 7 ans) :

Total	Temps consacré à la mission (jours)	Coût estimé (€) HT	Remarques
7 ans		11 995	

Suivi de l'action : Mise en place de la réunion annuelle en concertation avec les services de la Communauté d'Agglomération de Beaune Côte et Sud.

Avancement : fait

Pas de réunion en 2020 pour cause de crise sanitaire.

Objectif : Dresser un bilan de fonctionnement

Code F4.1	Evaluation de la Gestion Conduite	Priorité 1
--------------	--	------------

Gestionnaire de l'action : Suez+ partenaire à définir

Descriptif de l'action : Faire le constat des objectifs fixés et élaborer le nouveau plan de gestion en fonction des résultats obtenus.

Localisation : Sur l'ensemble du site

Calendrier de l'action :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Remarques
						X	

Budget estimé (sur 7 ans) :

Total	Temps consacré à la mission (jours)	Coût estimé (€) HT	Remarques
7 ans		2 150	

Suivi de l'action : Evaluer les points positifs et les points négatifs du plan de gestion 2014-2020. Rédiger le prochain plan de gestion en fonction des résultats.

Objectif : Dresser un bilan de fonctionnement

Code F4.2	Mise à jour des Inventaires Environnementaux	Priorité 1
--------------	--	------------

Gestionnaire de l'action : LPO

Descriptif de l'action : Mettre à jour l'ensemble des inventaires réalisés sur le site des plans d'eau pour suivre la dynamique des populations d'espèces animale et végétale. Dresser un bilan sur l'évolution des populations faune flore. Production d'un rapport final (papier + informatique)

Localisation : Au siège de la Communauté d'Agglomération

Calendrier de l'action :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Remarques
						X	Mise à jour de la période 2014 - 2020

Budget estimé (sur 7 ans) :

Total	Temps consacré à la mission (jours)	Coût estimé (€) HT	Remarques
7 ans		7 356	

Avancement : Cet inventaire a été fait par la LPO en 2020.

2^{ème} PARTIE

CARTOGRAPHIE DES

ACTIONS

